



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E184903

VALABLE JUSQU'AU 27/10/2025

ÉDITÉ LE 01/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 887 721 645

Siret : 887 721 645 00026

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5414062

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13426148

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB13426198

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2024

Raison sociale : IMISO

3 BOULEVARD D'ALATRI
ZA RECOUVRANCE
44190 GETIGNE

Téléphone : 02 40 54 37 33

Portable : 06 85 57 88 85

Site Internet : www.imiso.fr

E-mail : contact@imiso.fr

Responsabilité légale :
WILLEFERT GREGOIRE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/06/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/06/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Électricien,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	19/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	19/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	24/01/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.